



<http://www.med-in-marseille.info/>

Discrimination à l'emploi : les organismes et les associations cherchent des solutions



Publié le 30 septembre 2009, mise à jour le 1er octobre 2009
par [Henda Bouhalli](#) [[spip.php?auteur16](#)]

L'association aixoise de lutte contre les discriminations, « Acte Citoyen », organisait samedi à l'occasion de sa manifestation annuelle « Osmose », une table ronde avec les différents directeurs et chargés de mission de divers organismes de la région, chargés de lutter contre les discriminations et de faciliter l'accès à l'emploi. Après avoir fait un tour des différentes actions menées par ces structures, le public présent dans l'Amphithéâtre de la Verrière (Cité du Livre) a regretté l'absence de la vingtaine d'entreprises invitée à l'occasion par Nabil Sorf, président de l'association. Un constat qui a soulevé de nombreuses questions et qui a conduit jusqu'en Angleterre où la politique de recrutement séduit davantage. Compte rendu.

L'enquête menée en 2006 par l'Acte Citoyen dans les différents quartiers aixois faisait état de l'amertume des jeunes dont une majorité se disait victime de discrimination et notamment celle liée à l'emploi. Aujourd'hui, les choses n'ont pas évolué et la crise économique ne facilite en rien les démarches et les rencontres entre entreprises, organismes et demandeurs d'emploi. Malgré les difficultés conjoncturelles, l'association aixoise a réuni autour d'une table ronde, la déléguée de la HALDE pour la région PACA, Yolande Eskenazi, le

directeur de Pôle Emploi Aix Bois de l'Aune, Phillipe Commençais, mais aussi un chargé de mission du PLIE, de la mission locale du Pays d'Aix ainsi que des associations telles HEDA et « Acte Soleil ».



[IMG/jpg/yolande.jpg]

En guise d'introduction, Yolande Eskenazi a rappelé le rôle de la Halde et définit le terme de « discrimination ». « *C'est une différence de traitements à situation comparable. Il y'a 18 critères que prohibe la loi* » souligne la déléguée. Elle donne l'exemple de cette personne qui s'est vue refuser un poste de boulangère en raison de sa couleur de peau ou de cette femme licenciée alors qu'elle était en congé maternité. La moitié des réclamations portent cependant sur l'emploi dont 2/3 sur le déroulement de carrière. Pour ramener des éléments de preuves la Halde dispose de certains pouvoirs dont celui d'enquêter. Même si il est bon de rappeler que la Halde n'a pas pour rôle de se transformer en « gendarmes ». Elle favorise d'ailleurs la médiation plutôt que d'orienter la victime vers la voie judiciaire. C'est ainsi qu'elle a pu négocier avec « EDF » qui est alors « *revenu sur les limites d'âges* ».

« *Depuis qu'elle a été créée, la Halde a-t-elle eu un impact réel sur les entreprises* » interroge un membre du public. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. « *Depuis la création de la Halde, on a écrit à 251 entreprises, 194 d'entre elles nous ont répondu. 236 ont des références sur la lutte contre les discriminations et 85% d'entre elles ont signé un engagement. En 2006, 36% menaient des actions concrètes, en 2008 elles étaient 63%* » souligne Yolande

Eskenazi qui note « *une vraie progression* » dans la prise en compte de ces questions. « *On commence à avoir une jurisprudence alors qu'il y'a quelques années le sujet était tabou* » se réjouit-elle.



[IMG/jpg/2-

25.jpg]

La HALDE n'est pas la seule structure à lutter contre ce fléau. Pôle Emploi, né de la fusion ANPE/ASSEDIC, lutte aussi à sa manière en proposant à ses conseillers des modules de formation. L'objectif est de placer toutes personnes « *quelque soit leur culture, leur origine* » explique le directeur de Pôle Emploi, Aix Bois de l'Aune, Philippe Commençais. « *Le conseiller a pour rôle de faire apparaitre une offre d'emploi légale sans critères de discrimination. Tous public doit trouver un emploi* » insiste-t-il.

C'est d'ailleurs, dans cet objectif que Pôle Emploi propose la méthode de recrutement par simulation. Un recrutement qui se fait essentiellement sur les compétences avec « *des tests qui reproduisent ce que la personne devra faire dans son futur poste* ». Cette méthode sort des critères habituels de recrutement que sont l'expérience et le diplôme. Elle permet ainsi de réduire les différentes formes de discrimination. Grâce à elle, les publics qui ne sont pas habituellement recherchés par les entreprises ont des chances d'être sélectionnés. A l'image des jeunes sans qualification, des femmes sur les métiers dits masculins, des demandeurs d'emploi longue durée ou encore des handicapés qui sont autant exposés aux discriminations que les autres. A Aix, l'association Cap Emploi HEDA est particulièrement active pour venir en aide aux travailleurs handicapés. Cette association assure en effet une mission de service public. Elle a un rôle d'interface afin de permettre aux travailleurs handicapés de réussir leur insertion professionnelle ou de se maintenir dans leur emploi. Car les personnes à motricité réduite sont souvent confrontées à

un refus de mutation interne par exemple. Un refus qui est souvent dû à un problème d'accessibilité au nouveau poste de travail.

Un fossé entre les jeunes et les entreprises ?

Les jeunes sont ceux qui ne connaissent pas forcément leurs droits. Quand ils sont discriminés, un grand nombre d'entre eux encaisse sans rien dire comme si la discrimination était « *devenue normale* ». La mission locale du Pays d'Aix, qui s'occupe des jeunes de 16 à 25 ans en matière de santé, de logement mais surtout d'emploi essaie de les informer, de les accompagner vers les structures juridiques. Dans le pays d'Aix, « *la discrimination existe réellement* ». Autant dire que trouver un emploi ou un stage relève du parcours du combattant. La mission locale est l'une des rares structures à permettre à ces jeunes de bénéficier d'un parrainage. Ainsi, des retraités ou même des actifs se proposent pour les faire bénéficier de leurs réseaux et leur donner un petit coup de pouces.



[IMG/jpg/3-

18.jpg]

Seules absentes, les entreprises. Un constat qui a laissé un goût amer chez le jeune public venu aussi pour rencontrer les chefs d'entreprises. Nabil Sorf, président d'Acte Citoyen a pourtant invité une vingtaine d'entre elles. Pourquoi n'ont-elles pas répondu présent ? Dans l'Amphithéâtre de la Verrière les avis sont partagés mais un grand nombre s'accorde à dire qu'ils existent un fossé entre les jeunes et les entreprises. « *Chacun à une image négative de l'autre. Les jeunes connaissent mal les entreprises et les entreprises ont peur des jeunes* ».

Les jeunes présents auraient préféré l'organisation d'un « Forum Emploi ».

Chose qui ne se fait « pas assez » en province insiste une demandeuse d'emploi qui affirme qu'à Paris « *il y'en a quasiment tous les mois.* » Philippe Commençais réagit aussitôt et affirme à son tour que ces forums ont montré leurs limites.« *Nous avons invité 300 demandeurs, seuls 12 sont venus* » regrette le directeur de Pôle Emploi Aix Bois de l'Aune. Ce dernier suggère plutôt des forums thématiques à l'image du « job dating » (session de recrutement « éclair ») qui aura lieu le 2 octobre prochain à Marseille et qui, cette année, est destiné aux employeurs du secteur du Bâtiment et des métiers de Bouche en recherche de jeunes apprentis.

Un CV vidéo pour « vendre ses compétences »

L'Acte Citoyen offre également ses services en proposant aux jeunes des quartiers aixois de venir réaliser leur CV vidéo. Un service gratuit qui permet aux demandeurs d'emploi de « *vendre leurs compétences* ». L'objectif serait de créer une base de données qui permettrait à l'association (basée au Jas de Bouffan) d'établir des partenariats avec les entreprises qui souhaiteraient recruter les demandeurs d'emploi qui ont déposé leur CV vidéo et leur CV papier sur le site de l'association. Pour les plus timides un professeur de théâtre est là pour les coacher.



[IMG/jpg/4-18.jpg]

Un exil vers l'Angleterre ?

La discrimination se faisant croissante en France, les jeunes sont poussés à « aller voir ailleurs » et plus particulièrement en Angleterre, un pays qui est souvent cité comme une référence par ceux qui ont fait le choix d'y vivre et d'y trouver un « job ». A l'époque, l'association avait suivi trois jeunes exilés. Leurs témoignages sont plutôt positifs. « *Ça se passe très bien pour eux. Ils ont trouvé un emploi, un logement mais ils sont entre deux sentiments : ils s'y sentent bien mais ils aimeraient revenir vivre près de leurs familles sauf qu'ils ne trouvent pas de postes* » explique Nabil Sorf qui pense que « *la politique du recrutement en Grande Bretagne est beaucoup plus pratique qu'en France* ». Le sujet suscite quelques polémiques. Nabil Sorf est davantage favorable à une politique de quotas et met en avant le rapport de Yazid Sabeg, commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances qui fait notamment référence à cette politique anglo-saxonne. La représentante de la HALDE, pense au contraire que ce pays n'est pas un exemple à donner car « *il y'a un nombre important de procès en lien avec la discrimination* ».

<http://actecitoyen.com/> [<http://actecitoyen.com/>]